LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6718 - SAMEDI 20 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROJET DESERTEC

Vers la réalisation des centrales solaires

Page 3

COVID-19

119 nouveaux cas et 14 décès en 24 heures

Page 2

Crise libyenne

FAYEZ AL SARRAJ AUJOURD'HUI À ALGER



Une délégation du gouvernement d'union nationale libyen est attendue aujourd'hui à Alger, a appris Le Jeune Indépendant de source diplomatique. Dirigée par le Président du conseil du GNA Fayez Al Sarraj et du ministre des affaires étrangères Mohamed Taha Siala, la visite s'inscrit dans le cadre des concertations entre l'Algérie et la Libye afin d'examiner les voies susceptibles de relancer le processus politique pour mettre à neuf ans de guerre civil , selon la même source. La délégation devrait être reçue par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune

Page 5

FAROUK CHIALI RASSURE



Pas d'augmentation des tarifs de transport

Page 2

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES



Adoption prochaine des textes d'application

Page 3

KHEIREDDINE ZETCHI :



«La FAF n'entrera jamais dans un conflit avec le MJS»

Page 16



PROCÈS SOVAC

De lourds réquisitoires contre Oulmi, Ouyahia et Bouchouareb

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

VISITE À MÉDÉA DE FAROUK CHIALI

Pas d'augmentation des tarifs de transport

L'AUGMENTATION des tarifs du transport n'est pas à l'ordre du jour suite à l'augmentation des prix du carburant, a fait savoir le ministre des travaux publics et des transports, Farouk Chiali, en marge de la visite effectuée, jeudi, dans la wilaya de Médéa.

Le ministre a estimé que la dernière augmentation qui a touché les prix des carburants n'a qu'une incidence infime sur les coûts des transports qui ne justifie pas une hausse des tarifs.

Par ailleurs, le projet de livraison de la totalité du tronçon du mégaprojet d'autoroute traversant la wilaya de Médéa sur 53 km et comptant de nombreux de tunnels et d'ouvrages d'art qui a traîné en longueur, n'aura pas lieu avant la prochaine rentrée sociale, a-t-on noté. En effet, les travaux de réalisation d'un pont métallique d'un linéaire de 7 km situé entre le lieudit Haouch Messaoudi et l'entrée nord de la ville de Médéa sera livré avant la rentrée sociale, a affirmé le ministre qui a insisté auprès des responsables de la société réalisatrice d'accélérer le rythme des travaux et au respect des normes techniques exigées. Au cours de sa visite, le ministre a inspecté le poste de contrôle de la circulation situé entre Médéa et Chiffa, récemment doté de moyens technologiques modernes pour la surveillance continue de la circulation.

«Le poste doit veiller à la surveillance et au respect des règles de conduite pour lutter contre les accidents de la circulation et contre toute manœuvre dangereuse pouvant avoir lieu à l'intérieur des tunnels». La relance du projet de raccordement du contournement nord de la ville de Médéa à la RN1 sur une longueur de 11 km à hauteur du quartier périphérique Cherachria, a été donnée à la suite de la levée de toutes les réserves touchant les travaux de réalisation, notamment le respect des conditions relatives aux autres réseaux, et ce, après études préalables.

Dans le cadre du désenclavement des zones d'ombre, un projet de réalisation d'une route d'un linéaire de 3 km a été inscrit au profit de la fraction Ouled Senane dans la commune de Draa Smar, 5 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe de 5 milliards de cts décidée sur place par le ministre. Quant à la réalisation du projet de la 4è Rocade reliant la capitale à la wilaya de Bordj Bou Arréridj, passant par Khemis-Miliana, Berrouaghia, à l'arrêt depuis plusieurs mois, les travaux reprendront très prochainement, a indiqué le ministre.

Nabil Bey

CORONAVIRUS

119 nouveaux cas, 118 guérisons et 14 morts en 24 heures

Le nouveau bilan du coronavirus en Algérie a fait état hier de 119 nouvelles contaminations, 118 guérisons et 14 décès, portant le total des cas confirmés à 11 504, des guérisons à 8 196 et celui des décès à 824, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



«Cent-dix-neuf nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 118 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué le professeur Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 26.75 cas pour 100.000 habitants.

Le responsable a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Tamanrasset (3), Blida (2), Sétif (2), Mila (1), Beskra (1), Tébessa (1), Annaba (1), Oum El-Bouaghi(1) et Adrar (1), ajoutant que les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 75% du total des cas de décès.

Il a aussi noté que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 14 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période. Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 41.55 % des cas de contamination, 46.36% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 24.184, dont 9.790 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 14.394 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 53 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs.

Enfin, le Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie. Dans le monde, plus de 8.6 millions de contaminations sont enregistrés dont au moins 4.565.421 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Particulièrement virulent, le virus Sars-Cov-2, responsable de la pandémie de Covid-19, a causé plus de 457.357 décès, selon les statistiques de l'Université John Hopkins.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 120.738 décès pour 2.246.265 cas. Au moins 931.355 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 47.748 morts pour 978.142 cas, le Royaume-Uni avec 42.288 morts (300.469 cas), l'Italie avec 34.514 morts (238.159 cas), et la France avec 29.603 morts (195.142 cas).

La Chine a officiellement dénombré un total de 83.325 cas (32 nouveaux enregistrés hier), dont 4.634 décès et 78.398 guérisons.

L'Europe totalisait hier 190.576 décès pour 2.482.560 cas, les Etats-Unis et le Canada 126.787 décès (2.291.420 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 88.988 décès (1.880.496 cas), l'Asie 27.380 décès (955.083 cas), le Moyen-Orient 12.851 décès (609.490 cas), l'Afrique 7.388 décès (277.043 cas), et l'Océanie 131 décès (8.802 cas).

Mohamed Mecelti

BENBOUZID :

«Le traitement à domicile difficilement applicable en Algérie»

LE TRAITEMENT à domicile des cas confirmés de Coronavirus est difficilement applicable en Algérie en raison des contraintes sociales propres aux familles algériennes, c'est ce qu'a déclaré, avant-hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

«Le traitement à domicile des cas confirmés de Coronavirus est difficilement applicable en Algérie en raison des contraintes sociales propres aux familles algériennes, ces dernières étant souvent nombreuses en sus de l'exigüité de leurs habitations», a déclaré le Pr Benbouzid. Rétorquant à l'interpellation d'un député, lors du débat autour du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, initié par la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a ainsi estimé que le recours à cette option est plus fréquent à l'étranger où «les conditions sociales le permettent».

«Néanmoins, nous l'avons déjà mise en œuvre et c'est l'Etablissement public spécialisé (EPS) de Birtraria à El-Biar (Alger) qui a été le premier à le faire», a-t-il indiqué, avant de relever qu'»en suivant les malades au niveau des structures hospitalières, l'Etat contribue à soulager les familles» pour la prise en charge de leurs proches atteints du virus.

Toujours au sujet de la pandémie du Covid-19, il a exprimé son «inquiétude» quant aux nombreux cas enregistrés dans les wilayas de Sétif et de Biskra, ajoutant que «c'est ce qui explique que le premier déplacement de la Cellule dédiée aux enquêtes épidémiologiques soit à Sétif».

Sur un autre plan, le ministre a plaidé pour «la prise en charge de patients étrangers, issus de pays frontaliers, dans des structures de santé algériennes, de sorte à engranger des rentrées en devises»,Par ailleurs, il a insisté pour que les polycliniques bénéficient, à l'avenir, des «mêmes moyens» que les Centres hospitalo-universitaires (CHU) afin de permettre aux citoyens de s'y soigner «correctement», avant de considérer que l'accumulation des problèmes auxquels est confronté le secteur de la santé résulte de «l'absence d'évaluation» des différents actes médicaux et de gestion.

M. D.

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

Adoption prochaine des textes d'application

Les textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures sont prêts. Conçue pour améliorer l'attractivité du secteur pétrolier, la nouvelle loi sur les hydrocarbures devra attirer davantage d'investissements étrangers.



C'est ce qu'a indiqué avant hier le ministre de l'Energie, Mohammed Arkab qui affirme que Sonatrach privilégiera la main-d'œuvre locale des wilayas où les activités sont en cours. «Ces textes seront prochainement soumis au gouvernement, au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour approbation», a déclaré le ministre devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2017. Ces nouveaux textes compléteront donc la loi sur les hydrocarbures approuvée à la fin de l'année dernière. Ils constitueront une base juridique complète permettant d'accueillir les investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures, selon des normes internationalement reconnues.

Selon le ministre, ces textes traduiront la stratégie du secteur en matière d'énergie qui place le renforcement de la production pétrolière et gazière de l'Algérie parmi ses principales priorités, soulignant que l'Algérie était appelée à trouver des alternatives tangibles pour booster les investissements dans le secteur des hydrocarbures dans un délai n'excédant pas sept années. C'est la crainte d'un bilan déficitaire à l'horizon 2030, sachant que 60% en énergies sont consommées, qui a poussé les pouvoirs publics à élaborer, très rapidement, une loi attractive à l'investissement.

C'est du moins l'explication donnée par le ministère de l'Energie pour convaincre l'opinion publique qui avait exprimé son opposition à cette loi, sous motif d'hypothéquer l'avenir des générations futures.

Arkab a en outre fait savoir que la superficie exploitée du domaine minier national dans le secteur des hydrocarbures ne dépasse pas 38% de sa superficie totale, estimée à 1,5 million de km2, ce qui requiert davantage d'investissements dans les zones inexploitées. «Boudée» par les compagnies pétrolières internationales, l'Algérie n'avait donc qu'un seul choix, celui d'attirer l'investissement étranger.

«Face à la réticence des compagnies pétrolières internationales en Algérie en raison de son système juridique, il était nécessaire d'adopter une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui motiverait les investisseurs étrangers», précise Arkab, qui estime que les fruits de la loi ont déjà commencé à apparaître à travers la signature d'un nombre important de mémorandum d'entente avec de grandes compagnies pétrolières depuis janvier dernier.

Evoquant les priorités de Sonatrach lors de la prochaine étape, le ministre a affirmé que la société va élargir ses activités d'amont et d'aval où elle procédera à la prospection, à l'extraction et à l'exploitation des ressources pétrolières se trouvant dans des zones non exploitées à l'image de Naâma, Tindouf et Illizi, outre la réalisation de méga projets en matière de pétrochimie. Sonatrach poursuivra également ses activités à l'étranger à condition qu'elles soient «rentables», souligne-t-il, révélant que la coordination est en cours avec le ministère libyen de l'Energie pour la reprise des activités de la Sonatrach.

Par ailleurs, et en réponse aux préoccupations de plusieurs membres de la commission sur le recrutement à la Sonatrach, le ministre a affirmé avoir donné des directives à la société pour privilégier la main d'œuvre locale des wilayas où les activités sont en cours, ajoutant que le programme de recrutement se fait via des concours et en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Lilia Ait Akli

PROJET DESERTEC

Vers la réalisation des centrales solaires

APRÈS un premier pas annoncé en avril dernier, en vue de relancer le projet «Desertec» de la production électrique via l'énergie solaire, les autorités publiques semblent vouloir aller de l'avant dans la réalisation de ce méga projet avec les partenaires allemands.

Selon le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, les concertations avec la partie chargée de l'initiative allemande «Desertec» sont en cours pour lancer des projets de centrales solaires.

Auditionné par la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le ministre a précisé avant-hier que «la Sonelgaz a effectivement entamé les concertations avec la partie allemande sur les projets de centrales solaires, y compris les aspects opérationnel et juridique». En avril dernier, la Sonelgaz avait signé avec l'initiative «Desertec» un mémorandum d'entente pour élaborer une vision commune de coopération entre les deux parties, rappelle-t-on.

La première étape de cette coopération, explique-t-il, comprend des études techniques détaillées des capacités de l'Algérie en énergie solaire, outre la formation et la qualification de spécialistes algériens dans ce domaine. Ainsi, le projet «Desertec» s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la transition énergétique de l'Algérie, ajoute le ministre.

Par ailleurs, le ministre de l'Energie a indiqué, lors d'une déclaration à la presse au terme de l'audition, que le comité interministériel de suivi de l'OPEP, qui s'est réuni jeudi, examinera les niveaux d'engagement de chaque partie, quant à l'accord de baisse de la production et définira les difficultés auxquelles font face les pays n'ayant pas respecté pleinement leur engagement.

Les résultats de l'accord du 6 juin étaient «satisfaisants», estime-t-il, ajoutant que l'OPEP a besoin toutefois d'affirmer la crédibilité de son accord sur les marchés pétroliers.

Les cours du pétrole demeurent instables, a-t-il fait observer, relevant que l'Algérie met en garde ses partenaires dans cet accord que la crise n'est encore pas finie et que l'excédent sur le marché reste élevé. Interrogé par les membres de la commission au sujet du litige opposant la Sonatrach à la société espagnole Naturegy, le ministre a affirmé que la partie espagnole avait avancé l'article de cas de force majeure pour demander une révision du tarif du gaz.

L'Algérie, poursuit le ministre, refuse de considérer la crise sanitaire actuelle comme cas de force majeure, le confinement sanitaire n'ayant pas empêché les stations de production d'électricité de tourner. La partie espagnole voudrait tirer profit de la concurrence féroce sur le marché international du gaz qui a entrainé un effondrement des prix, indexés généralement à ceux du pétrole, en vue de faire pression sur Sonatrach pour revoir à la baisse les prix du contrat. Face à ces pressions, l'Algérie a mobilisé ses experts dans les secteurs de l'énergie et des Affaires étrangères pour préserver le client espagnol, en maintenant les contrats signés au «mieux des intérêts de l'Algérie».

A. Mehdid

UNE TENTATIVE AVORTÉE PAR LES CITOYENS À ANNABA

Les appels au hirak de l'étranger ont tourné court

LES APPELS lancés à travers les réseaux sociaux, notamment d'opposant établis à l'étranger à une reprise du hirak hier ont tourné court à Annaba. C'est à peine une centaine de personnes qui avait tenté de se glisser par-ci par-là au niveau du Cours de la révolution, lieu emblématique des anciens rassemblements de la protestation nationale, mais vite disperser par les membres des services de sécurité.

Le Cours de la révolution grouille par un nombre impressionnant de policiers et de gendarmes qui étaient déjà présents sur les lieux dès les premières lueurs de la journée. Encore, tous les accès menant au centre-ville de la coquette étaient fermés, et des contrôles sur des groupes de plus de deux personnes sont opérés par les forces de sécurités, agissant soit en tenue civile ou en uniforme. En plus, des dizaines de véhicules de couleur noire patrouillaient à l'intérieur des rues et ruelles d'Annaba à la recherche sans doute d'un quelconque rassemblement de citoyens. Il est vrai que durant les jours précédents, des rumeurs incessantes lancées notamment à partir de l'étranger faisaient état de la reprise du hirak pour la journée du vendredi 19. La majorité des internautes considérait que la reprise des marches en ces temps de Covid-19 était insensée et dangereuse pour le pays.

Nabil Chaoui

LA POPULATION A REFUSÉ DE SUIVRE

Echec d'un rassemblement à Tizi-Ouzou

LES APPELS aux manifestations à Tizi-Ouzou n'ont pas eu l'effet escompté par les instigateurs alors que l'Algérie fait face aux retombées graves du Covid-19. Les quelques dizaines de manifestants qui ont tenté de se rassembler hier dans la capitale du Djurdjura ont été dispersé dans le calme. La situation n'a pas dégénéré, grâce d'un côté aux manifestants d'âge mûr et des responsables de la police, qui ont su retenir l'ardeur de certains jeunes, voulant en découdre avec les éléments des brigades antiémeutes. Il est à signaler que dès la mi-journée d'hier, la ville a été quasiment quadrillée par les éléments des brigades antiémeutes. Malgré ce dispositif sécuritaire important, quelques irréductibles, des jeunes en majorité avaient tenté d'organiser une marche alors que la situation sanitaire interdit les rassemblements et exigeait le respect de la distinction. La tentative fut vaine puisqu'un important dispositif sécuritaire prit position au niveau du carrefour le Djurdjura. L'objectif était d'empêcher les manifestants, à partir du portail du campus universitaire Hasnaoua, de poursuivre la marche jusqu'à la place de l'Olivier. Devant ce mur policier, les manifestants ont improvisé sur place un rassemblement. Des manifestants surexcités ont décidé de forcer le barrage. C'est à ce moment-là aussi que de jeunes manifestants ont ciblé les policiers par des jets de pierre. De leur côté, certains policiers ont riposté par des bombes lacrymogènes. Heureusement que tout finit par rentrer dans l'ordre, grâce aux appels au calme.

S. T.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Réalisation des projets selon les priorités

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a affirmé avant-hier, qu'en application du principe de solidarité en matière de distribution d'eau entre les territoires, son secteur veillait actuellement à l'accélération de la réalisation des projets dans les régions qui enregistrent un déficit en terme d'approvisionnement en eau potable, selon les priorités tracées dans le cadre du plan national de l'eau.



Répondant à une question lors d'une séance plénière au Conseil de la nation présidée par le vice-président du Conseil Malek Kheidar, sur la garantie d'un service public de l'eau à la hauteur des aspirations du citoyen algérien en général et des habitants de la wilaya de Jijel en particulier, M. Berraki a affirmé que six (6) communes dans la wilaya de Jijel étaient approvisionnées en eau potable à partir des barrages, à savoir Jijel, El Aouana, Kaous, Emir Abdelkader, Texenna et Erraguen, 14 autres communes à partir des eaux souterraines, et 8 autres communes à partir des sources.
Concernant l'exploitation des eaux des cinq barrages que recèle la wilaya de Jijel, le ministre a expliqué que 6 communes étaient approvisionnées actuellement à partir de 3 barrages (El Agrem, Kissir et Erraguen), et d'autres projets programmés pour l'alimentation du plus grand nombre possible de communes à partir des barrages de la wilaya.
Parmi ces projets, le raccordement de 6 communes situées dans la région de la wilaya au barrage de Bousbia qui rentre dans le système du barrage de Beni Haroun à savoir El Milia, Ouled Yahia Khedrouche, Sidi Maarouf, Settara, Ghebala et Ouled Rabah, a ajouté le ministre précisant que les travaux sont en cours de parachèvement et les projets mis en service au cours du 2eme semestre de l'année en cours. Après le parachèvement définitif du projet du barrage de Tabellout, la Société algérienne des eaux a programmé le raccordement des communes avoisinantes à ce barrage et cette opération a été scindée en 2 étapes, la première concerne le raccordement des communes de Djimla et Ben Yadjis et la deuxième des communes de Texenna, Oudjana, Chahna et Chekfa.
Concernant la question relative à l'approvisionnement des communes qui se trouvent en hauts des montagnes (communes de Belhadef, Ouled Askeur et Bordj Tahar) à partir de la commune d'El Ancer située au niveau de la mer, le ministre a affirmé que ce projet a été enregistré en 1993, et la wilaya de Jijel avait bénéficié à l'époque d'un projet sectoriel qui constitue en l'approvisionnement des trois communes à partir de deux puits des eaux souterraines de Oued Irdjana dans la commune d'El Ancer, sachant que l'étude préalable du projet était parachevé.
En raison des conditions sécuritaires prévalant en Algérie à l'époque, ce projet était à l'arrêt, mais il a été relancé et aménagé en 2008, a relevé le ministre.
Pour remédier aux lacunes et renforcer l'alimentation en eau potable dans ces communes, il a été proposé l'approvisionnement à partir du champ d'eau souterraine de Oued Nil ou du système des barrages Tabelout, Beni Haroune ou de celui de Boussiaba, a indiqué le ministre, affirmant que le ministère s'attèle à adopter une solution technique idoine et moins chère pour la proposer dans le cadre du programme 2021.
A une question de Ahmed Bouziane (membre du tiers présidentiel) relative au problème de perturbation de la distribution d'eau potable dans la wilaya de Tiaret, le ministre a répondu que «l'opération de distribution d'eau sera améliorée dans cette wilaya avant la fin de cette année et qu'il sera procédé à l'accélération de la réalisation des projets relatifs à l'amélioration de ce service dans les différentes communes de cette wilaya».
Détaillant la situation de distribution d'eau potable dans la wilaya, à savoir une distribution quotidienne au niveau de 23 communes, à raison d'un jour sur deux pour 11 communes et en un jour/3 pour le reste, le ministre a fait état de la réalisation de plusieurs projets pour améliorer l'approvisionnement.
Il a cité les communes de Tiaret et Rahouia en faveur desquelles a été réalisé le projet de réaménagement et de réhabilitation de la station de traitement d'eau du barrage Benkhedda et ce pour augmenter ses capacités de production, ajoutant que les communes Frenda et Medrissa ont bénéficié du projet d'approvisionnement d'eau depuis Chott Chergui (un projet en phase des essais finaux).
Quant à la commune de Mehdia, un projet de renforcement d'alimentation en eau a été mis en service à partir des forages profonds (le projet est actuellement en phase de raccordement à l'énergie électrique), a fait savoir M. Berraki.
Concernant les communes Hamadia, Bougara et Rechaïga, il a souligné que la nappe phréatique a subi une baisse dans le niveau d'eau impactant les forages dont s'approvisionnent ces communes.

M. B.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

11,5 millions d'arbres plantés depuis janvier

LE MINISTRE de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a indiqué que le Plan national de reboisement (PNR) avait permis la plantation de plus de 11,5 millions d'arbres depuis le début de l'année en cours sur une superficie de 23.000 hectares, affirmant que l'opération se poursuit à l'échelle nationale.
Présidant une rencontre nationale sur la lutte contre la désertification, en présence du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des Montagnes, Fouad Chahat et du ministre délégué chargé de l'Environnement sahraoui, Hamza Al Sid Chikh, M. Omari a précisé que le PNR, placé sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen» revêtait des dimensions de développement pour préserver et revaloriser le couvert forestier et, partant, contribuer à la lutte contre la désertification. Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (17 juin), cette rencontre intervient dans le cadre de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse 2020 (CNULCD) : Aliments, Fourrage, Fibres. Cette journée a été rehaussée par la présence de cadres des ministères et instances concernées, de représentants d'instances nationales et internationales en la matière, d'experts, de responsables et d'agents de la Direction générale des forêts (DGF). Le slogan adopté cette année démontre «l'importance de l'alimentation et des exigences du développement durable face à la détérioration des capacités naturelles», a indiqué le ministre qui a rappelé que l'Algérie «a réalisé très tôt l'impact de la désertification, ce qui l'a amené à prendre les mesures susceptibles de lutter contre ce phénomène à travers la relance du programme de reboisement postindépendance, notamment le Barrage vert dans les années 70».
Passant en revue les dimensions naturelles et socioéconomiques de la lutte anti-désertification, les défis de la sécurité alimentaire et la durabilité des richesses naturelles face aux changements climatiques, M. Omari a mis l'accent sur «le développement durable et la gestion clairvoyante des richesses naturelles qui sont l'essence même de la politique du Gouvernement». Le projet du Barrage vert «a été relancé à l'aide d'un nouveau mécanisme supervisé par le secteur, avec l'implication d'autres secteurs concernés, pour l'activation du programme de reboisement, la fixation des dunes, la promotion des activités forestières et l'amélioration des sols», a-t-il souligné, rappelant les opérations de reboisement couvrant une superficie de 816.723 hectares de différents types d'arbres, dont 300.000 hectares d'arbres fruitiers.Selon lui, les steppes, les pâturages et notamment zones alfatières ont connu des travaux d'aménagement pour la préservation des ressources naturelles à travers la plantation d'une superficie de 422.000 hectares d'arbustes et l'interdiction de pacage sur quelque 3 millions d'hectares. A ce titre, M. Omari a souligné que la lutte contre le phénomène de la désertification ne saurait être menée sans la fédération des efforts, l'action commune et l'association de l'université et des compétences scientifiques tels les chercheurs, les experts et les professionnels ainsi que les opérateurs économiques et les riverains des zones montagnardes, à travers l'adoption des approches scientifiques et des résultats de la recherche scientifique et technique.
Il a également appelé à l'utilisation de la télédétection et des techniques de la géolocalisation et du numérique, et la consécration de l'innovation comme meilleur moyen de protection et de résistance efficace contre la désertification avec l'encouragement de l'insertion des jeunes et des start-up dans le but de créer des postes d'emploi.
Pour ce faire, le ministre a exhorté tout un chacun à poursuivre les efforts de lutte contre la désertification et de réhabilitation des terres et sols dégradés en raison de ce phénomène, et ce dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD) d'ici 2030. De son côté, le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh s'est dit convaincu que la lutte contre la désertification commençait par les régions sahariennes jusqu'à d'autres régions, ajoutant que son département ministériel compte créer une Agence nationale de l'environnement saharien.

H. B.

CRISE LIBYENNE

FAYEZ AL SARRAJ AUJOURD'HUI À ALGER

Une délégation du gouvernement d'union nationale libyen est attendue aujourd'hui à Alger, a appris Le Jeune Indépendant de source diplomatique. Dirigée par le Président du conseil du GNA Fayez Al Serraj et du ministre des affaires étrangères Mohamed Taha Siala, la visite s'inscrit dans le cadre des concertations entre l'Algérie et la Libye afin d'examiner les voies susceptibles de relancer le processus politique pour mettre à neuf ans de guerre civil , selon la même source. La délégation devrait être reçue par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune.



Cette visite intervient une semaine après celle du président de la Chambre libyenne des députés, Aguila Salah Aissa, l'Algérie multiplie ses efforts pour une médiation entre le GNA et le maréchal Haftar. Le président Tebboune avait affirmé que la solution pour la Libye ne pourrait être militaire, réitérant la disponibilité de l'Algérie ,qui se tient à équidistance de l'ensemble des parties dans ce pays, à mettre un terme à la crise et à stopper l'effusion de sang. «Nous avons tenté par tous les moyens de résoudre cette crise de manière pacifique, et nous nous mettons à équidistance de toutes les parties du conflit», a-t-il souligné, rappelant par là même les efforts diplomatiques de l'Algérie et ses contacts avec les différentes parties libyennes.

Affirmant que toutes les parties libyennes se fient à l'Algérie, étant le seul pays à pouvoir réunir les belligérants, qu'ils soient tribus ou responsables.

Une initiative a été lancée par l'Égypte pour relancer l'accord de Berlin auquel l'Algérie y a souscrit, mais cette dernière a été refusée par le GNA qui a estimé que « cette initiative ne vise qu'à geler le front pour éviter une nouvelle défaite à Khalifa Haftar». Pour sa part, la Turquie qui a rejeté également l'initiative égyptienne poursuit son offensive militaire avec l'utilisation de la base navale de Misrata et de la base aérienne d'Al Watiya.

Sur le terrain, le rapport de force s'est inversé depuis plusieurs jours en faveur du camp du GNA aux dépens de l'armée de Haftar, soutenue par l'Egypte, la Russie et les Emirats arabes unis. L'intervention directe de la Turquie dans le conflit libyen a scellé l'échec de l'offensive de l'ANL lancée en avril 2019 sur Tripoli pour renverser le GNA mais en même temps à exacerber la tension en Libye, amenant la communauté internationale à appeler à un cessez-le feu et au retrait des forces étrangères.

Nassim Mecheri

PROCÈS SOVAC

De lourds réquisitoires contre Oulmi, Ouyahia et Bouchouareb

LE REPRÉSENTANT du ministère public près du tribunal de Sidi Mohamed a requis jeudi soir dans ses réquisitoires une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre de l'industrie, Abdeslam Bouchouareb et de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et du PDG du groupe Sovac, Mourad Oulmi, ainsi qu'une peine de 12 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'ancien ministre de l'industrie, Youcef Yousfi.

Les accusés sont poursuivis dans l'affaire Sovac pour plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption dont «transfert à l'étranger de capitaux issus de revenus criminels, corruption, trafic d'influence et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilèges».

Concernant Abdeslam Bouchouareb, actuellement en fuite à l'étranger, le représentant du ministère public a requis à son encontre également une amende de 8 millions de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international, et de 2 millions de DA à l'encontre d'Ouyahia et de l'ancien ministre de l'industrie Youcef Yousfi. Une peine de 20 ans de prison ferme a été requise contre l'accusé Djarbou Amine, assortie d'une amende de 8 millions de DA.

La même peine a été requise contre l'épouse du Pdg de Sovac Mme Benmoussa Fatiha avec émission d'un mandat d'arrêt international. Des peines de 5 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un (1) million de DA ont été requises contre l'ancien Pdg du Crédit populaire d'Algérie (CPA) Omar Boudiab et des anciens cadres du ministère de l'industrie et de la commission du crédit au niveau du CPA à savoir Djenaoui Faouzi, Tira Amine, Alouane Mohamed, Abdelkrim Mustapha, Nacer-eddine Djida, Boughrira Noureddine, Ouikane Djamel, Kasderli Abdelkrim, Benalga Mustapha et Abdoune Ismail. Le représentant du ministère public a requis également une amende de 32 millions de DA pour les entreprises impliquées dans cette affaire ainsi que la saisie de leurs biens, outre l'interdiction d'exercice d'une activité économique pour une durée de 5 ans.

Durant la soirée du deuxième jour du procès, l'huissier de justice du Trésor public a indiqué que cette affaire a causé «des pertes de 297 millions de DA pour l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et de 225 milliards de DA en ce qui concerne le dispositif SKD et CKD. Pour rappel, la justice par le biais non seulement du juge d'instruction, mais aussi par le procureur de la République qui représentait le ministère public au pôle judiciaire, a ordonné la saisie des biens de Mourad Oulmi et de ses deux frères poursuivis tous les trois dans l'affaire Sovac.

Dès la finalisation de l'enquête judiciaire menée par le juge d'instruction du tribunal de Sidi-M 'Hamed, celle-ci a conclu à la nécessité de la saisie provisoire des biens et des avoirs des trois frères Oulmi. Cette décision, bien que provisoire, vise à éviter que les inculpés tentent d'acheminer leur argent vers des destinations inconnues par le biais de parties tierces.

Il faut également noter que les biens figurant sur la liste élaborée par la justice ont été acquis par les Oulmi en Algérie grâce à leurs activités et aux avantages que leur ont accordé les autorités de l'époque.

La liste des biens saisis, présentée ci-dessous est constituée de et selon les mis en cause:

Mourad Oulmi, principal inculpé et propriétaire de l'usine de montage automobile de la marque SOVAC : un terrain de 1226 m² à Bachir el Ibrahimi –El Biar, un immeuble à deux étages à l'usage de bureaux, un immeuble en cours de construction destiné à l'usage de bureaux et d'une salle d'exposition de 2091 m² et une villa à deux étages de 2495 m² à la rue Bachir el Ibrahimi –El Biar.

Oulmi Khider, arrêté et placé sous mandat de dépôt durant le week-end dernier : une maison de 92 m² à El Mouradia, une maison construite sur un terrain de plus de 257 m² également à El Mouradia, un terrain de 300 m² à Alger acquis en 2013, un terrain de 1705 m² à El Biar, une villa de 2273 m² à Saint-Raphaël –El Biar, une construction en cours à l'usage de bureaux et d'une salle d'exposition, un appartement de 73 m² à Ain Allah et un terrain de 1708 m² à Staoueli.

Oulmi Nabil, le troisième frère inculpé : une villa de 300 m² à El Mouradia, un terrain de 51 hectares destiné à une promotion immobilière, un terrain de 1708 m² destiné également à une promotion immobilière.

Les biens inscrits au nom de SOVAC : un terrain de construction de 8000 m² acquis en 2005 à Cheraga, un terrain d'un hectare et demi acquis en 2012 à Cheraga et un terrain de 8000 m² acquis en 2014 à Dely-Brahim.

Biens acquis dans le cadre des activités de la Sarl Stations de Sahel inscrite aux noms des frères Oulmi : un terrain de 71 hectares acquis en 2013 à Dely Brahim et un second terrain de 711 m² acquis en 2012 à Cheraga. Biens inscrits au nom de la SPA SOVAC Algérie : un terrain de 8000 m².

Les autorités ont également procédé au gel de 54 comptes appartenant à la cinquantaine de société des trois frères, ainsi qu'à celui des comptes des prévenus.

Parmi ces sociétés les plus connues nous citons : SOVAC Algérie, Sovac Production, Sarl Sopreme, Sarl Sovac Rent Car, SOVAC Service Premium, Eurl Transport de Marchandises, Alminex et Biomab.

Redouane Hannachi

CISJORDANIE OCCUPÉE

Rejet en bloc du plan d'annexion israélien

Le plan israélien d'annexer plusieurs parties de la Cisjordanie occupée a été rejeté en bloc et est vivement condamné par les Palestiniens mais aussi par l'ONU et la communauté internationale, le considérant comme un obstacle à la paix et à la résolution du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution à deux Etats.

Une soixantaine d'experts des Nations unies ont indiqué que «les Etats ont le devoir de ne pas reconnaître, aider ou assister un autre Etat dans quelque activité illégale que ce soit, comme l'annexion ou la création d'implantations civiles dans un territoire occupé», prévenant que «les leçons du passé sont claires: si elle n'est pas suivie d'effet, la critique n'empêchera pas l'annexion ni ne mettra fin à l'occupation».

Les signataires sont des experts de l'ONU nommés par son Conseil des droits de l'Homme dont la 43e session est actuellement réunie à Genève, dont parmi eux figurent Michael Lynk et Tomas Ojea Quintana, respectivement rapporteurs spéciaux sur la situation des droits humains en Palestine.

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont eux aussi exprimé leurs inquiétudes quant au projet d'annexion israélien, lors d'une visioconférence lundi avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo. Ainsi, Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a affirmé que ce plan pourrait affecter la perspective d'une solution à deux Etats «ainsi que la stabilité régionale», soulignant que M. Pompeo avait pris note des avis des pays membres de l'UE, y compris celui de l'Allemagne qui est «très concret et insiste sur la nécessité d'éviter l'annexion».

«Ce qu'Israël propose de faire est une violation du droit international, et nous nous y opposons fermement. Nous soutenons également fermement la solution à deux Etats, et nous continuerons à le faire», avait déclaré pour sa part mardi le Premier ministre britannique, Boris Johnson, dont le pays est membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

Quant à la Russie, elle a averti à maintes reprises l'occupant israélien contre l'application de «plans unilatéraux contraires au cadre légal international d'une solution au Moyen-Orient comprenant les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'Assemblée générale de l'ONU ainsi que de l'Initiative de paix arabe».

Moscou estime en outre que l'annexion rendra impossible la continuité territoriale de la Cisjordanie, une condition indispensable pour l'existence de l'Etat de Palestine sur la base des frontières de 1967,soulignant que «les actes expansionnistes d'Israël peuvent non seulement causer une dangereuse spirale de violences sur les terres palestiniennes, mais aussi une déstabilisation de la situation au Moyen-Orient».

La Chine, de son côté, avait auparavant exhorté Israël - lors d'une réunion virtuelle du Conseil de sécurité - à «s'abstenir de prendre de telles mesures unilatérales» et de «cesser toutes les activités de colonisation et mettre un terme à la démolition de maisons palestiniennes et à la destruction de biens palestiniens». Des mesures devraient également être prises pour prévenir la violence contre le peuple palestinien.



REQUÊTE PALESTINIENNE CONTRE LE PLAN EXPANSIONNISTE ISRAÉLIEN

La Palestine a déposé une requête officielle pour demander la tenue d'une session des Nations unies afin de discuter du projet israélien d'annexion des terres palestiniennes en Cisjordanie et de prendre des mesures appropriées à cet égard.

«Cette requête intervient dans le cadre des projets des dirigeants palestiniens pour empêcher Israël de mettre en œuvre son annexion», a indiqué le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, ajoutant que le chef du gouvernement de l'occupation israélienne, Benyamin Netanyahou, veut «induire en erreur l'opinion publique mondiale» à propos de son plan d'annexion «afin de faciliter le plan marketing de son projet d'annexion de parties de la Cisjordanie».

Pour sa part, le Premier ministre palestinien, Mohammad Chtayyeh, a appelé la communauté internationale à reconnaître l'établissement d'un Etat palestinien sur les territoires occupés par Israël en 1967, et invité les pays à adopter des sanctions contre Israël en réaction au plan israélien d'annexer plusieurs parties de Cisjordanie occupée.

Il a affirmé que la partie palestinienne rejetait totalement ce plan visant à annexer d'importantes colonies israéliennes en Cisjordanie occupée et d'y imposer la sois disant «souveraineté» israélienne. «Les territoires de l'Etat palestinien forment une seule unité. Ils comprennent les territoires occupés par Israël en 1967, dont El Qods-Est occupée», a-t-il déclaré, ajoutant qu'une solution pacifique «doit comprendre une solution juste à la question des réfugiés».

De son côté, un haut responsable du mouvement palestinien Hamas, Salah Al-Bardawil, a déclaré que le plan d'annexion israélien était un prolongement du prétendu «Accord du siècle» des Etats-Unis. «Tous ces projets et plans ont pour but de liquider la juste cause palestinienne», a-t-il affirmé, ajoutant que le Hamas prévoyait d'organiser une série d'actions contre le plan d'annexion israélien. Pour le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, «les plans d'annexion israéliens ne bénéficient d'aucun soutien international». Le secrétaire général a confirmé la poursuite de «ses contacts au niveau international afin de construire un soutien international contre les décisions israéliennes»

L'occupant israélien compte, selon les médias, présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant «stratégie» pour traduire dans les faits le plan de paix américain pour le Moyen-Orient, dévoilé par le président Donald Trump, et qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé. En janvier dernier, l'administration américaine a présenté un supposé plan censé régler le conflit entre Palestiniens et Israéliens, qui proposait notamment l'annexion des colonies israéliennes et des zones de Cisjordanie, rejeté en bloc par les Palestiniens et l'ensemble de la communauté internationale.

R. I.

ITALIE

Le coronavirus présent dans des eaux usées dès décembre

LE CORONAVIRUS présent en Italie plus tôt qu'on ne le pensait. Le Covid-19 était présent dans les eaux usées de Milan et Turin, dans le nord de l'Italie, dès décembre 2019, deux mois avant le premier malade officiellement recensé dans le pays, indique une étude de l'Institut supérieur de la santé (ISS) italien. « L'étude a examiné 40 échantillons d'eaux usées recueillis entre octobre 2019 et février 2020. Les résultats, confirmés par deux laboratoires différents avec deux méthodes différentes, ont confirmé la présence du RNA (acide ribonucléique, élément essentiel d'un virus, NDLR) du Sars-CoV-2 dans les échantillons prélevés à Milan et à Turin le 18 décembre 2019 », explique un communiqué, transmis vendredi à l'Agence France-Presse, de l'ISS, institut public de référence. Des traces identiques ont été trouvées également dans les eaux usées de Bologne (centre-nord) le 29 janvier 2020, alors que le premier cas officiel de coronavirus contracté en Italie a été signalé le 20 février, dans la petite ville de Codogno, non loin de Milan. L'ISS précise par ailleurs que les échantillons d'octobre et de novembre 2019 n'ont révélé aucune trace du coronavirus dans les eaux usées.

« Cette recherche peut aider à comprendre le début de la circulation du virus en Italie et fournit des informations cohérentes par rapport à « des analyses menées en France sur des échantillons de patients hospitalisés qui ont identifié un positif au Sars-CoV-2 (…) remontant à décembre 2019 », précise le communiqué de l'ISS. Ces conclusions correspondent aux estimations de scientifiques chinois qui tablent sur l'apparition du virus à la mi-décembre dans un marché de Wuhan vendant du gibier, même si Pékin a récemment laissé entendre que le virus aurait pu arriver en Chine en provenance de l'étranger. L'institut cite également une étude espagnole qui a identifié du RNA de ce virus dans les eaux usées de Barcelone recueillies vers la mi-janvier, « environ 40 jours avant la notification du premier cas autochtone » en Espagne. « Nos résultats confirment l'évidence acquise désormais au niveau international sur l'importance de la surveillance du virus dans les échantillons prélevés dans les eaux usées et à l'entrée des installations d'épuration » des eaux, assure dans cette même étude Luca Lucentini, un responsable de l'ISS. Le fait d'avoir trouvé ces traces de virus « n'implique pas automatiquement que les principales chaînes de transmission (…) aient débuté avec ces premiers cas », souligne Luca Lucentini, estimant qu'un « réseau de surveillance sur le territoire peut se révéler précieux pour contrôler l'épidémie ».

Selon Lucia Bonadonna, une autre responsable de l'ISS, un projet pilote débutera en juillet avec la surveillance d'éventuelles traces du virus dans les eaux usées dans des localités touristiques. « Sur la base des résultats du projet pilote, nous pensons que nous pourrons être prêts pour la surveillance de l'ensemble du territoire national dans les périodes potentiellement les plus critiques, à l'automne prochain », a conclu Lucia Bonadonna. L'épidémie de nouveau coronavirus a fait officiellement plus de 34 500 morts en Italie depuis le premier cas recensé le 20 février à Codogno, premier cas identifié hors de Chine, où la maladie a fait son apparition en décembre 2019. La région de Lombardie, plus généralement le nord de la péninsule, fut ensuite l'épicentre de l'épidémie en Italie et en Europe. La maladie semble aujourd'hui maîtrisée en Italie, avec quelques dizaines de décès par jour et un nombre de contaminations réduit. Deux foyers ont néanmoins fait leur apparition ces derniers jours à Rome, où les autorités sanitaires assurent que la situation est « sous contrôle ».

R. I.

COUP DE TONERRE : RONALDO ANNONCE SA PROCHAINE DESTINATION

APRÈS la défaite de la Juventus hier face à Naples en finale de la Coppa Italia, une déclaration de Cristiano Ronaldo vient de fuiter sur la toile. C'est Nani, son compatriote qui révèle une confidence de CR7.Cristiano Ronaldo avait déjà une idée de sa future destination bien avant même de poser sa valise à la Juventus Turin. Mais après une défaite de l'équipe turinoise en finale de la Coupe d'Italie, une déclaration de Nani fait bouger la toile .City a fait savoir que CR7 lui a confié qu'il posera ses valises en MLS avant de raccrocher les crampons. Une nouvelle qui devrait réjouir David Beckham dont l'objectif est de faire venir Ronaldo et Lionel Messi à l'Inter Miami. S'adressant à Taylor Twellman d'ESPN à propos de l'attaquant de 35 ans, Nani a déclaré : « Il y a quelques années, il m'a dit qu'il finirait probablement en Amérique. Ce n'est pas à 100 %, mais probablement. Il y a une chance. »Et même s'il y a encore du travail à faire, Nani pense qu'il existe une volonté collective de continuer à faire croître la ligue.

JSK : MODIFICATION DU CENTRE DE FORMATION

LA JS KABYLIE a annoncé aujourd'hui un changement dans les plans de centre de formation prévu à Oued Aissi mais dont les travaux n'ont toujours pas débuté. En effet alors que le terrain de 4 hectares et demi n'a pas changé, le plan présenté aujourd'hui est très différent du premier. Ainsi l'espace est plus optimisé pour pouvoir y mettre plus d'installation. Il sera toujours doté de deux terrains aux normes FIFA mais ils ne sont plus orienté de la même façon, afin de laisser de la place à deux autres surfaces techniques dont une salle couverte. L'hébergement passerait de 66 à 100 chambres et serait distinc du bloc administratif pour devenir un hôtel avec restaurant. Une piste de course aussi y serait implantée. Pour rappel après avoir forcé la main à l'administration pour obtenir l'autorisation de lancer les travaux en septembre 2018, puis effectué une cérémonie de pose de la première pierre par Isaad Rebrab qui devait financer la construction en tant que sponsor en février 2019, le chantier et totalement à l'arrêt et n'a d'ailleurs quasiment pas débuté.

ECHECS : UN TOURNOI NATIONAL EN LIGNE DU 2 AU 8 JUILLET

UN TOURNOI national des échecs en ligne par équipes aura lieu du 2 au 8 juillet, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des échecs. Cette manifestation sportive de sept jours, organisée à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse par la Fédération algérienne des échecs, verra la participation de 20 équipes représentant plusieurs wilayas du pays. Ce tournoi sera disputé au système suisse en cadence rapide (10 min et ajout de 5 sec) et au blitz (3 minutes avec ajout de 2 secondes), sous la supervision d'une commission d'arbitrage. En cette période de confinement, il vise à augmenter les capacités des joueurs locaux à améliorer leur niveau technique et à les préparer à différentes compétitions, en cas de reprise.

RÉUNIONS DES MINISTRES DE LA JEUNESSE DE L'UNION AFRICAINE (UA) À ALGER

Lutte contre le Covid-19 : L'approche scientifique et réaliste de l'Algérie saluée

L'approche «scientifique et réaliste» de l'Algérie, en matière de lutte contre le Coronavirus, a été saluée par les ministres de la Jeunesse de l'Union africaine (UA), a affirmé mercredi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, assurant que la riposte de l'Afrique face au virus est «plutôt satisfaisante».

«Les confrères et amis africains ont salué l'approche algérienne en matière de lutte contre la crise sanitaire du Coronavirus car celle-ci est basée sur une approche scientifique et réaliste, s'appuyant sur des compétences nationales et s'inscrivant dans le cadre d'un plan national global ayant abouti à la création d'une Agence nationale dédiée à la Sécurité sanitaire», a déclaré le ministre à la presse. S'exprimant en marge d'une réunion consultative virtuelle des ministres africains de la Jeunesse sur la pandémie du Coronavirus, le ministre a précisé que l'objectif de cette rencontre est «le partage des expériences» des pays participants, relevant celle «leader de l'Algérie» s'agissant de la gestion de cette crise sanitaire. Par ailleurs, et lors de son intervention en visioconférence, le ministre a tenu à relever la «démarche solidaire et proactive» de l'Afrique grâce à laquelle la réponse du continent face au Covid-19 est «plutôt satisfaite au regard de la situation pandémique générale sur le continent». Rappelant que l'impact de cette dernière «n'a pas été le même pour l'ensemble des pays, des communautés et des populations au sein d'un même pays», il a indiqué que cette situation est induite par les «disparités»



caractérisant les différents systèmes de santé. «C'est ce qui a, vraisemblablement, laissé courir des prédictions des plus difficiles pour l'Afrique», a-t-il commenté, rappelant la création, dés les premières semaines de la pandémie, d'un Fonds destiné aux actions de solidarité, de prévention et de lutte contre le Coronavirus. Cette action, a-t-il poursuivi, a été accompagnée par «un suivi scientifique» de la pandémie dans le continent, à travers le Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC), se félicitant que cette approche ait permis à de «réduire au maximum» la propagation du Covid-19 et de se positionner parmi les régions «les moins touchées à l'échelle mondiale». M. Khaldi a tenu à souligner également «l'élan solidaire de l'Afrique dans la gestion de cette crise mondiale, citant, s'agissant de l'Algérie, les aides en produits médicaux et de prévention acheminées aux réfugiés sahraouis, avant de plaider pour que la jeunesse africaine soit «au cœur de la réponse» réservée au Covid-19.Une démarche qui, selon lui, doit se décliner en deux aspects essentiels : Le premier étant «d'étudier de près l'impact» de la pandémie sur cette frange de la population, tandis que le second consistera en son «association pleine et entière» aux efforts de prévention et de lutte contre cette crise sanitaire. «L'avantage comparatif d'une telle démarche réside en sa capacité, non seulement à protéger la jeunesse des effets néfastes de la pandémie mais aussi à garantir la mise à profit de son énergie, son engagement, son savoir-faire, sa créativité et sa détermination pour la prévention et la lutte contre le Covid-19», a-t-il explicité. En outre, le ministre a estimé que la jeunesse africaine est une «ressource absolument cruciale pour faire face aux challenges de notre époque», avant de noter que la jeunesse algérienne a fait montre d'un «élan de solidarité exceptionnel à travers le territoire national, et depuis l'étranger, pour prendre part et soutenir l'effort national de lutte contre le Covid-19».

JM Oran-2022 : Nouvelle réunion COJM-CIJM le 2 juillet prochain

LE COMITÉ d'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens (COJM), prévue à Oran en 2022, tiendra le 2 juillet prochain une nouvelle réunion avec la commission de coordination relevant du Comité international des jeux (CIJM), a-t-on appris mercredi du COJM. Il s'agit de la deuxième réunion entre les deux parties en l'espace de moins d'un mois après celle tenue par visioconférence jeudi passé, précise-t-on de même source. Le rendez-vous du 2 juillet, qui se tiendra également par visioconférence, sera une autre occasion pour les 12 commissions du COJM de passer en revue le travail réalisé dans le cadre des préparatifs du rendez-vous méditerranéen, surtout après le report, d'une année, de la prochaine édition en raison de la pandémie de coronavirus, souligne-t-on encore de même source. Lors de la précédente réunion, le président de la commission de coordination du CIJM, le Français Bernard Amslam, avait notamment mis en garde contre tout relâchement après le décalage des jeux qui auront lieu finalement du 25 juin au 5 juillet 2022. «Le report des JM était plus que nécessaire après que les Jeux olympiques, prévus pour cet été, aient été renvoyés à 2021. On devait donc éviter tout chevauchement entre les deux évènements pour assurer un maximum de réussite au rendez-vous d'Oran», avait déclaré le directeur général du COJM, Salim Iles, à l'APS. Ce dernier a affiché son optimisme quant à la participation des meilleurs athlètes des pays du bassin méditerranéen à l'édition d'Oran. Il avait, en outre, assuré que malgré le report des JM et la période de confinement dictée par la propagation du Covid-19 dans le monde entier, ses assistants et lui ont redoublé d'efforts et sont parvenus à réajuster le calendrier des différentes épreuves avec les nouvelles dates de la 19e édition. Tous les points seront présentés à la commission de coordination du CIJM au cours de la prochaine réunion que le COJM compte aborder avec «assurance», rassure-t-on de même source.

CIJM / Algérie : Flissi désigné président-adjoint de la commission des Athlètes

LE BOXEUR algérien Mohamed Flissi a été désigné comme président-adjoint de la Commission des athlètes du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé. «J'ai le plaisir de vous informer que lors de la dernière réunion du 3 juin 2020, les membres du Comité exécutif ont accepté à l'unanimité la proposition du président du CIJM de vous désigner comme président-adjoint de la Commission des athlètes.», peut-on lire sur la lettre de désignation, signée par le secrétaire général du CIJM, Lakovos Filippousis. Flissi sera invité à assister aux réunions de la Commission des athlètes en tant que président-adjoint, dans le cas d'indisponibilité de Mme Mireia Belmonte Garcia, présidente de la commission et éventuellement à participer aux visites de la commission de coordination des JM-2022 à Oran pour des questions concernant les athlètes, selon le même document. Pour rappel, le champion algérien de boxe avait été élu au sein des la Commission des athlètes du CIJM le 30 juin 2018, en marge des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), organisés du 22 juin au 1er juillet 2018. Flissi (30 ans), qui était en course aux côtés de neuf autres athlètes, dont l'ex-judokate algérienne Soraya Haddad, a été élu avec l'Espagnole Mireia Belmonte (natation), la Grecque Vassiliki Millousi (gymnastique artistique) et l'Italien Giovanni Pellielo (tir sportif), auxquels s'ajoutent les membres de la Commission provisoire composée de 6 athlètes provenant des pays suivants: Algérie, Espagne, France, Grèce, Liban et Serbie, rappellent-on.

Ligues 1 et 2 : Les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

Les clubs de Ligues 1 et 2 de l'Ouest du pays, réunis avec les responsables de la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi à Oran, ont été unanimes à appeler à mettre un terme prématuré à l'actuel exercice, a indiqué à l'APS le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleymane.



Les difficultés financières rencontrées par les formations des deux paliers ne permettent pas de répondre favorablement aux consignes dictées par tout protocole sanitaire proposé par la Fédération algérienne de football (FAF) pour aller au terme des compétitions, à l'arrêt depuis la mi-mars dernier à cause de la propagation du coronavirus (Covid-19), a estimé le patron du club des «Zianides» , troisième au classement de la Ligue 2. L'autre proposition émise pour la circonstance, est la revue à la hausse des clubs de la Ligue 1 la saison prochaine pour que ce palier soit composé de 20 formations, tout en annulant la relégation et en permettant l'accession des actuels quatre premiers de la Ligue 2, selon le même interlocuteur . Affirmant que ces suggestions des clubs de l'Ouest du pays seront transmises par la LFP aux responsables de la FAF, le président du WAT a estimé qu'au cas où la compétition venait à reprendre, «il appartiendrait aux pouvoirs publics d'accompagner les clubs pour l'application stricte du protocole sanitaire, car la situation financière de ces derniers ne leur permet pas d'assumer sans failles une telle responsabilité». Evoquant toujours le volet financier, il a également fait savoir que les clubs de l'Ouest évoluant en Ligues 1 et 2, au nombre de 7, et auxquels se sont joints les représentants de l'ASO Chlef et de la JS Saoura, se sont également entendus pour qu'il y ait un accord avec leurs joueurs portant sur la réduction, entre 25 et 50%, des salaires pendant toute la période d'interruption du championnat. Concernant les clubs appelés à représenter l'Algérie la saison prochaine dans les compétitions internationales si le championnat ne reprendra pas, les présents à cette réunion ont préconisé l'organisation d'un mini-tournoi regroupant les quatre premiers pour désigner le champion, a encore fait savoir le premier responsable du WAT, déclarant que «la balle est désormais dans le camp de la FAF et des pouvoirs publics».

USM Alger : Réduction des salaires en vue et première recrue annoncée

LE CONSEIL d'administration de l'USM Alger va recevoir l'ensemble des joueurs lors des deux prochains jours afin d'entamer la procédure de réduction des salaires qui sera à hauteur de 50% en raison de la pandémie du COVID- 19.Cette opération touchera les mois de mars, avril, mai et juin, soit les mois où les activités sportives étaient suspendues en raison du coronavirus. Les joueurs ont été contactés jeudi pour venir au siège de Serport afin de signer un protocole de baisse des salaires. Une fois le protocole signé, une copie du PV sera envoyée à la fédération algérienne de football. Il est utile de rappeler que cette mesure touchera également le staff technique et administratif. Par ailleurs il est annoncé et c'est là déjà une bonne nouvelle pour les socios du club de Soustara l'arrivée prochaine déjà d'une nouvelle recrue dans les rangs des rouge et noir . En effet, malgré le confinement , Anthar Yahia aux manettes de l'USM Alger depuis un peu plus d'un mois tient sa première recrue en tentant un pari avec un joueur qui a déjà foulé les pelouses algériennes. On croit savoir que l'attaquant Oussama Abdeldjalil s'est engagé avec le club algérois pour deux saisons. L'ancien joueur du Red Star et du Paris FC qui a connu sa première expérience en Ligue Mobilis à la JSK en 2015 et à Tadjenanet en 2016, avec 13 apparitions et aucun but, tentera cette fois ci de reproduire ses prestations concluantes de ligue 2 française, en particulier sa bonne saison 2019 avec le Red Star et cinq buts à la clé. Depuis il s'était engagé avec Cholet en National (D3, France) sans toutefois trouver le chemin des buts. Anthar Yahia fait le pari de relancer le joueur de 26 ans, dans un championnat où il tentera de marquer des buts cette fois ci.

DTN – FAF : PROGRAMME DE MENTORAT DE LA FIFA POUR LES DIRECTEURS TECHNIQUES 2020

DANS le cadre du renforcement des capacités au sein de la Fédération algérienne de football (FAF) ainsi que le développement professionnel du Directeur technique national (DTN), la FIFA a mis en œuvre un nouveau programme de mentorat pour 2020. Cette initiative aidera le DTN à évoluer sur le plan professionnel et à la DTN d'atteindre ses objectifs. L'objectif du mentorat est de soutenir également le DTN dans son rôle de leader et d'aborder tous les aspects de son développement, en complément des connaissances acquises dans le cadre des cours et séminaires proposés. Ce programme doit identifier toute lacune et tout domaine nécessitant une intervention supplémentaire nécessaire. Une réunion a été organisée jeudi 18 juin 2020 par visioconférence animée M.M. Jürg NEPPER, Marcel PARIETTI, Belahssen MALOUCHE, Gareth JENNINGS et Alex HUETE à laquelle était convié M. Chafik AMEUR (DTN) pour expliquer les procédures de l'intégration de ce programme et les modalités de suivi.

OGC NICE: YOUCEF ATAL RENOUE AVEC L'ENTRAÎNEMENT

L'INTERNATIONAL algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois à cause d'une blessure au genou, a renoué avec les entraînements jeudi après trois jours de tests médicaux en vue de la préparation d'avant-saison, a indiqué le club azuréen de Ligue 1 française de football. Blessé au ménisque depuis le mois de décembre 2019 et le match contre Metz, Youcef Atal a rechaussé les crampons. Comme ses coéquipiers, l'international algérien a enchaîné les efforts à travers différents ateliers, écrit le site officiel niçois. Outre Atal, son compatriote Hicham Boudaoui a également pris part à la séance de jeudi lors de laquelle «les joueurs ont travaillé dur avec le ballon par groupes de deux, afin de respecter à la lettre le protocole sanitaire défini par les autorités, notamment au niveau des distances de sécurité», précise la même source.

ARABIE S. : ZEKRI DONNE SES CONDITIONS POUR REVENIR

DEPUIS une semaine l'entraîneur algérien Nourredine Zekri est parti d'Arabie Saoudite en direction de l'Italie pour rejoindre sa petite famille .Alors qu'il affirmait ne pas vouloir revenir en Arabie Saoudite à cause du coronavirus, selon la presse Saoudienne aujourd'hui, Zekri a donné ses conditions pour revenir à son club. Zekri veut avoir des assurances sur le protocole de santé en Arabie Saoudite et il est prêt de revenir s'il le trouve adéquat. L'ancien entraineur de l'ES Sétif a indiqué aussi qu'il est d'accord pour revenir dès demain avec son club pour l'aider à se maintenir si les dirigeants assurent ses conditions de travail.

ITALIE : GHOULAM ET NAPLES REMPORTENT LA COUPE

LE NAPLES de Gattuso s'est offert, hier soir, le premier titre national post pandémie en Italie, pays qui a gravement été touché par le COVID—19, face à la Juventus de Turin de Maurizio Sarri. Les Napolitains ont remporté leur sixième Coupe d'Italie.Sans supporteurs et en manque de compétition, les deux équipes ont peiné à offrir du beau jeu lors de ce grand rendez-vous. Les Turinois ont dominé en première période avant de laisser des espaces à l'adversaire en seconde. Les coéquipiers de Faouzi Ghoulam ont eu les principales occasions de la rencontre, mais le légendaire gardien de but de la Juve, Gianluigi Buffon, a repoussé toutes les tentatives du Napoli. C'est aux tirs aux buts que le match s'est terminé ; le jeune portier napolitain, Alex Meret, a stoppé le tir de Paulo Dybala et a vu celui de Danilo passé à côté. Faouzi Ghoulam n'a pas pris part à cette finale, il n'a pas fait partie des cinq changements de Gattuso.

LIGA : DJOUAHRA SUR LE BANC AVEC LA REAL SOCIEDAD

JEUNE MENEUR de jeu franco-algérien Naïs Djouahra sera sur le banc dans le match qui vient de débuter entre la Real Sociedad et Alvaès. L'entraîneur de l'équipe première de la Real Sociedad a décidé de donner la chance au jeune joueur de 20 ans pour figurer dans le groupe convoqué pour affronter Alavès, c'est la deuxième convocation pour le jeune talent depuis la saison dernière avec le club basque.

MOSTAGANEM

Commémoration du 175e anniversaire des enfumades de Ouled Riyah à Nekmaria

LA WILAYA de Mostaganem a commémoré avant-hier le 175è anniversaire des enfumades de la tribu de Ouled Riyah par l'armée coloniale française dans les grottes de Frachih, de la commune de Nekmaria, a-t-on appris de la directrice locale des Moudjahdine, Dalila Benmessaoud. Les autorités civiles et militaires, des moudjahidine et des citoyens se sont recueillis à la mémoire des martyrs de ces actes barbares, qui ont causé la mort de plus d'un millier de personnes de la tribu de Ouled Riyah, entre les 18 et 20 juin 1845, a indiqué la responsable.

La cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs suivie de la lecture de la Fatiha devant la fresque commémorant ce douloureux événement.

Une visite de la grotte du Frachih, où les membres de cette tribu avaient cherché refuge pour échapper aux exactions des 4.000 soldats français dirigée par le colonel Pellissier (1794-1864), a été organisée.

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, aucune activité historique ou éducative n'a été organisée cette année au profit des élèves et des adhérents des maisons de jeunes et des centres culturels de la wilaya, a relevé Mme Benmessaoud.

Trois enfumades ont été perpétrées par les forces coloniales françaises dans les monts de la Dahra (à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef), faisant des milliers de victimes parmi des tribus de Ouled Riyah, S'bih, Béni Zeroual et Béni Zentias en juin 1844 et en juin et août 1845, selon des sources historiques.

R. R.

GHARDAÏA

Plus de 91 millions de DA pour la lutte contre Boufaroua et le Myelois

Un montant de plus de 91,56 millions DA a été mobilisé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, pour une opération de lutte préventive contre les parasites du Boufaroua et du Myelois, dans les palmeraies des wilayas productrices de dattes du pays, a appris avant-hier auprès de la Station régionale de la protection des végétaux SRPV de Ghardaïa.



Cette opération préventive de lutte contre ces parasites, au titre de la campagne 2020, touchera 4.128.800 palmiers dattiers productifs des wilayas d'Adrar (200.000), Bechar (180.000), Biskra (1.250,000) El-Bayadh (20.000), El Oued (1.250.000), Ghardaïa (330.000), Illizi (29.000), Ouargla (635.000), Tamanrasset (180.000), Tindouf (45.000) et Khenchela (9.000), a précisé le directeur de la SRPV, Hocine Bahriz.

Initiée annuellement dans le cadre du fond de la promotion zoo-sanitaire et de la protection phytosanitaire (FZPP), l'opération s'inscrit dans la cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier dattier des maladies et ravageurs nuisibles, afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que la préservation du palmier, a-t-il expliqué.

Elle sera encadrée par des équipes des différentes stations régionales de l'Institut National de protection des végétaux (INPV), à savoir les SRPV de Ghardaia, Adrar, Bechar et Biskra ainsi que la base d'Illizi, après des tournées de prospection et d'évaluation de la situation phytosanitaire dans différentes palmeraies des wilayas productrices de dattes.

Le traitement sera, quant à lui, effectué par, outre les services de l'INPV, les agriculteurs et micro-entreprises de jeunes spécialisées créées via le dispositif d'emploi des jeunes, a fait savoir le même responsable.

Des équipements nécessaires, dont des camions et autres véhicules équipés en moyens techniques, ont été mobilisés pour cette action préventive supervisée par l'INPV, en coordination avec les DSA et les phœniciculteurs des différentes wilayas productrices.

Un dispositif de surveillance et de veille contre le Boufaroua du palmier dattier a été mis en place dans les différentes wilayas productrices, avec la collaboration des Services agricoles, afin de détecter précocement les premières activités de cet acarien sur les dattes, selon le même responsable, soulignant que les traitements seront entamés dès que les conditions bioécologiques seront favorables.

Socle fondamental de l'Agronomie oasienne, le patrimoine phœnicicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers, dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues de par le monde, notamment les espèces nobles telles que Deglet-Nour, Ghers, Bent-K'bala et Timjouhart, et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations soumises aux aléas naturels et climatiques.

Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phœnicicole source de revenus pour de nombreuses familles du sud, en améliorant la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies ainsi que la formation des agriculteurs.

Des cycles de formations apportées en amont de la filière et l'amélioration des techniques de conduite permettront d'améliorer de façon notable les quantités et la qualité de dattes produites afin de rendre la datte Algérienne compétitive sur le marché international, a indiqué de son côté un ingénieur de la DSA de Ghardaïa.

Le Boufaroua et le Myelois sont des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, et rongent le fruit et étouffent le palmier, causant une baisse sensible de sa productivité et de la qualité de son fruit, selon les ingénieurs agronomes spécialistes de Ghardaïa.

La wilaya de Ghardaïa, qui compte près de 1,3 million de palmiers dattiers dont 1.115.446 productifs, espère réaliser cette saison une bonne récolte estimée à 590.000 quintaux, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre les maladies précitées, selon les services agricoles.

R. R

BLIDA

Elaboration d'une feuille de route des activités économiques pour orienter les porteurs de projets

UNE FEUILLE de route permettant le recensement des activités économiques opérationnelles à Blida au même titre que des secteurs accusant un déficit sera élaborée afin d'orienter les porteurs de projets, a-t-on appris mercredi dernier du directeur de l'agence locale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) Benazouz Mouloud.

« L'ANSEJ de Blida s'attelle actuellement à l'élaboration d'une feuille de route destinée à constituer une base de données des activités économiques opérationnelles sur le territoire de la wilaya, tout en déterminant les secteurs déficitaires pour mieux orienter les jeunes porteurs de projets », a indiqué M. Benazouz dans un point de presse.

le directeur de wilaya de l'ANSEJ a fait état de la tenue de réunions avec les présidents des 25 communes de la wilaya aux fins de « faire la promotion des dispositifs dédiés à l'emploi, d'une part, et recenser le nombre de jeunes chômeurs issus des établissements de la formation professionnelle et des universités désireux de créer des projets, d'autre part », et ce dans le but de les « orienter vers les secteurs d'activités accusant un déficit au niveau de leurs communes, telles que la restauration scolaire, le transport scolaire, l'agroalimentaire et l'éclairage, entre autres ».

Il a fait également part d'une rencontre, la semaine passée, entre l'ANSEJ de Blida et des organisations et associations dédiées à l'emploi des jeunes, outre un nombre de porteurs de projets et de jeunes créateurs d'entreprises, dans le cadre de l'ANSEJ, dans l'objectif, a-t-il dit, « d'élaborer un diagnostic des difficultés et contraintes rencontrées, par eux, dans une tentative de leur trouver des solutions », a-t-il observé.

Selon M. Benazouz, la rencontre a permis aux participants « d'émettre plusieurs propositions susceptibles de contribuer à la création et à la réussite de l'entreprise, dont notamment l'impératif de disponibilité d'un environnement propice à la création d'entreprises, » et « la numérisation de l'administration, la disponibilité du foncier industriel et agricole pour l'implantation des projets, et la mise en place d'entreprises complémentaires garantes de la durabilité de tous les secteurs d'activités, tout en assurant la formation des gérants d'entreprises avant le montage de leurs projets ».

Selon le même responsable, le programme fixé par le ministère de la micro entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, pour la relance de la PME, au niveau de Blida, qui compte 8000 entreprises de ce type, porte également, a-t-il dit, sur le « recensement des PME qui ont réussi dans leurs domaines, en vue de les soutenir dans le développement de leurs activités, parallèlement au nombre d'entreprises en échec, pour tenter de déterminer les facteurs en cause et de leur trouver une solution à l'échelle locale, voire même centrale » , a expliqué M. Benazouz.

L'agence Ansej de Blida a procédé, à cet effet, à la mise en ligne sur son site électronique, d'un questionnaire destiné aux gérants des entreprises créées au titre des dispositifs d'aide à l'emploi, aux fin d'« examiner les difficultés posées par eux et leur trouver des solutions ».

« Cette démarche fait office d'un premier diagnostic des problèmes du secteur, en déterminant les point positifs et négatifs, qui seront soumis à la tutelle », a-t-il fait savoir.

R. R

LAMRI KAOUANE LE COMÉDIEN QUI MONTE

L'humour en one man show

Bavarder des choses de la vie ou de n'importe quel sujet avec une personne aussi loquace et communicative que le comédien Lamri Kaouane est un vrai plaisir. L'écouter disserter sur l'art, en particulier le théâtre et le cinéma, procure un pur bonheur.

Le regard de cet homme aux faux airs du regretté Mohamed Touri se met à étinceler en évoquant les planches. Comédien jusqu'au bout des yeux, Lamri Kaouane, sétifien bon teint, la cinquantaine alerte, se dit conscient de la chance rare qu'il possède : exercer le métier qu'il « habite » et qu'il respire avec délectation, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le Kaouane de tous les jours, abordé au coin d'une rue ou dans un café de la ville de Sétif, n'est pas si différent du Kaouane sur scène ou devant les caméras : verveux en diable, gesticulateur, généreux en mimique et en sourire... L'homme est spontané, pétillant, charismatique et captivant. Son rôle de « chef de tribu » dans Douar Salihine, une sitcom réalisée par Mehdi Sofiane Tsabbast, diffusée par la télévision nationale et très suivie lors du dernier mois de ramadhan, a contribué, de l'avis unanime, à asseoir sa réputation en tant qu'acteur comique de premier plan. Lamri Kaouane vient à peine de sortir de l'adolescence que le théâtre lui a mis le grappin dessus. Il a confié que « j'avais tellement de choses à dire, à extérioriser, que les planches ont fini par constituer, pour moi, un exutoire. Cela me convenait très bien, au-delà des mes espérances ».

L'attrait brusque mais irrésistible pour le 4e Art le conduira à fonder, avec des copains, la troupe El Afaq qui s'est distinguée, à la fin des années 70, par des pièces écrites collectivement, sans grandes ambitions, certes, mais qui ont permis l'émergence du talent d'acteur de Lamri. Au milieu des années 80, il fera des rencontres déterminantes pour son avenir de comédien. Grâce à des stages de recyclage à Mostaganem, alors terre promise du théâtre amateur en Algérie, il tirera grand profit de l'expérience et des conseils de Djamel Saber, des regrettés Abderrahmane Kaki et – en particulier – Abdelkader Alloula. Le ton grave mais avec ce sourire espiègle, continuellement rivé au coin des lèvres, il reconnait : « Des gens uniques, de vrais monuments qui m'ont irrémédiablement cloué sur les planches ».



PRODUCTION THÉÂTRALE

L'émergence du mouvement associatif dans les années 90, favorisera la naissance, sous la houlette de Lamri Kaouane et de Mourad Bencheikh (une autre figure bien connue du théâtre à Sétif), de l'association Ech-Chiheb. Ce sera l'époque d'une production théâtrale féconde et de très grande qualité: Mouftaraq ettourouq (La croisée des chemins), Es-Saratane (Le cancer) et Ettahadi (Le défi), entre autres, connaîtront un succès retentissant et contribueront à faire apprécier l'imagination et la vitalité du théâtre de Sétif. Ce seront précisément ces pièces, interprétées par trois, voire deux acteurs sur scène, qui mettront au jour la prédilection de Kaouane pour le monologue. Un genre difficile, s'il en est, mais taillé sur mesure pour Lamri dont l'éloquence, la spontanéité et la gestuelle trouvent matière à subjuguer. Dans le One man show, Lamri Kaouane trouvera effectivement ses vrais repères et se fera connaître du grand public, aussi bien dans son pays qu'au niveau international. L'entreprise parait pourtant périlleuse, s'agissant d'un genre encore balbutiant en Algérie. Pari risqué mais payant, le doux parfum de la consécration commençant à se faire sentir. En 2002, à l'issue des Journées du monologue et du One man show à Constantine, Kaouane représentera l'Algérie en Espagne, au Festival international de l'oralité. C'est l'époque de Djinn ou balaâtouh (Le diable dupé), premier grand succès de Lamri. Un one man show caustique écrit par Youcef Taâouinit sur les déconvenues d'un « dégourdi » pas si futé que cela. Alicante, Barcelone, Elche et Toulouse constitueront pour Kaouane des étapes marquantes qui l'encourageront à interpréter avec un franc succès Rodjla 100% du même Y. Taâouinit, ensuite Takh Chlakh, une libre adaptation d'une œuvre d'Arthur Miller, puis Chkoun gal Saci ma yakhdemch et Kayen ou kayen.



PREMIÈRE TÉLÉ

Le comédien tient à préciser que si le One man show lui a procuré les « plus fortes sensations », il n'a jamais constitué un « carcan ». Même s'il n'a jamais lâché le One man show, Lamri Kaouane, désormais connu et reconnu, prospecte d'autres horizons, il répond aux sollicitations de la télévision algérienne, de plus en plus nombreuses, et de plusieurs producteurs de cinéma, ce qui assoit davantage sa notoriété naissante. En 2015, il obtient pour la première fois de sa vie un premier rôle dans une série télévisée. Dalty (A mon tour) de Nassim Boumaïza, ce qui constitue une nouvelle expérience et un nouveau départ pour Lamri Kaouane qui enchaîne avec, entre autres, Zouina oua el kenna du Syrien El Hani El Kourd et Yema bentek rahi hasla du Tunisien Bilal Bali. Durant cette même période, le 7e Art lui ouvre également les bras. Acteur sympathique et truculent, faisant partie du casting de Timgad, une comédie franco-belgo-algérienne où il interprète de rôle de l'imam, aux côtés de Sid-Ahmed Agoumi, et de Certifié halal de Mahmoud Zemmouri, avec, notamment, Smaine Fayrouze et Hafsia Herzi. La générosité et le don de soi sont les autres singularités de Lamri Kaouane. Entièrement voué à son art, il aime également partager et faire profiter les jeunes de son expérience. Il dirige depuis plusieurs années à Sétif des sessions de formation théâtrale, ce qui a permis l'émergence de jeunes talents à l'image de Mariam Amiar (très remarquée dans le rôle de Meriem dans Douar salihine), de Amira Hilda Douaouda qui a eu le privilège de gravir, en mai 2019, les marches et le tapis rouge du Festival de Cannes en étant l'une des actrices principales de Papicha, un long-métrage nominé à cet évènement international. Kaouane évoque sans forfanterie, mais avec une fierté non dissimulée, la consécration de cette comédienne. Attendant avec autant d'espoir que d'impatience l'amélioration de la situation sanitaire actuelle, Lamri Kaouane ne manque ni d'ambitions ni de projets. Dans ce sens, il évoque la suite du film Yema et quatre one man shows. Il vient d'en terminer l'écriture et il les destine à de jeunes comédiens. Trépignant dans les starting-blocks, il est prêt à bondir pour de nouvelles aventures, il promet de « belles surprises » à ses admirateurs, aujourd'hui de plus en plus nombreux.

R. C.

SORTIR

MUSIQUE Groupe El Dey d'Alger en ligne jusqu'au jeudi 25 juin. Fusion entre la musique diwane (gnawa algérien), le chaâbi et le flamenco mêlant quelques touches plus jazzy. Le titre Maria a fait leur popularité.
Né en 2009 à Hussein-Dey, Alger, il a sillonné l'Algérie dans des festivals. En dehors de ses concerts en Algérie, le groupe s'est produit en Tunisie, au Brésil, en Espagne en France et au Canada.
ELDEY - Slami Likoum :
facebook.com/watch
Machi ghardi (ce n'est pas par envie) : reprise de la chanson de Kamel Messaoudi :
youtube.com/watch?v=_IwqZ3BSF4E

ECRITURE Concours d'écriture A quoi ressemblera le monde de demain ? Pour les juniors (- 18 ans) & adultes (18 ans +). Participer avec un texte de poésie, conte, nouvelle ou bien un dessin. A envoyer avant le mardi 30 juin à minuit. Adresse : concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com.
Consulter : if-algerie.com/alger

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur
youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante :
programmationrcb20@gmail.com



Tom Cruise fait bâtir un village « sans Covid » pour reprendre le tournage de Mission Impossible

Interrompu en février dernier par la pandémie de Covid-19 à Venise, le tournage du septième volet de Mission Impossible pourrait bientôt reprendre au Royaume-Uni. L'acteur et producteur américain Tom Cruise y a fait bâtir un village entier, protégé de toute contamination, pour les besoins du film. Rien que ça.

Aux grands maux les grands remèdes. La pandémie de Covid-19 a aussi bousculé le milieu du cinéma, interrompant de nombreux tournages de par le monde. Et parmi ceux-ci, le septième volet de la saga Mission Impossible.

Il faut dire que les acteurs se trouvaient, en février dernier, à Venise, en Italie, alors épicentre de la pandémie en Europe. Mais bientôt les caméras vont pouvoir tourner de nouveau. La raison ? Tom Cruise, acteur principal et producteur du film, est en train de faire construire un village « sans Covid-19 » au Royaume-Uni.

Un village éphémère construit dans le comté d'Oxford

D'après les informations du quotidien britannique The Sun, le célèbre acteur américain âgé de 57 ans a fait construire un village éphémère dans le comté d'Oxford, en Angleterre, sur un ancien site appartenant à la Royal Air Force. Le but ? Tourner le maximum de scènes intérieures au Royaume-Uni avant de finir le tournage en Italie.

« Le film a déjà été fortement retardé et il n'y a aucun signe de retour à la normale dans un avenir proche, explique un membre de l'équipe de Mission Impossible, resté anonyme, dans les colonnes du quotidien The Sun. C'est donc une façon d'essayer de remettre les choses en place et de les faire redémarrer rapidement et en toute sécurité. »

Les acteurs vont camper sur place

Car en pratique, personne n'aura pas le droit de quitter le village le temps du tournage. L'idée étant de créer une « bulle sans Covid-19 », dans laquelle personne ne pourrait entrer ou sortir.

« Cela signifie que certaines des plus grandes stars du monde vont vivre ensemble dans un camping chic tout en travaillant aux côtés du reste de l'équipe », s'amuse le membre du staff dans The Sun. Et cette personne de l'équipe de rappeler qu'il s'agit là de la seule solution, dans le contexte actuel des mesures destinées à enrayer la propagation du coronavirus, pour pouvoir reprendre le tournage du film.

Un coût supplémentaire pour la production

Évidemment, faire construire tout un village pour les besoins du tournage, cela a un coût. La production va devoir mettre la main à la poche. Mais les enjeux financiers que représente le film sont plus importants encore. « C'est cher, mais Tom fait toujours plus et mieux que quiconque, et dans ce film, il y a beaucoup de choses qui comptent », ajoute le membre de l'équipe de tournage dans le journal The Sun, sans donner plus de précision sur le coût de ce village éphémère.

« Les films sont tous d'énormes succès au box-office et la production est derrière pour remettre tout cela sur les rails. » Paramount Pictures a d'ailleurs annoncé la sortie de ce qui sera vraisemblablement un nouveau « blockbuster » en novembre 2021. Preuve qu'en la matière, la mission n'avait rien d'impossible…

INSOLITE. ATHLÉTISME : IL COURT SEUL ET BAT UN RECORD DU MONDE !



AU MEETING D'OSLO, ce jeudi, le Norvégien Karsten Warholm s'est élancé, seul, pour disputer une course au format original : le 300 m haies. Il en a profité pour… battre le record du monde !

Un record du monde est tombé, ce jeudi soir à Oslo ! Lors du meeting disputé dans la capitale norvégienne, baptisé « Impossible Games » en raison de l'originalité des épreuves, Karsten Warholm a disputé, en solo, une course au format inhabituel : le 300 m haies. L'absence d'adversaires n'a perturbé, en rien, le double champion du monde du 400 m haies, qui détient le deuxième chrono de l'histoire sur la distance. Le Norvégien a bouclé la course en 33'78" soit… le record du monde de la distance !

Record du monde du 300m haies pour le Norvégien Karsten Warholm en 33"79 !

Pourquoi monte-t-on toujours dans les avions par le côté gauche ?



Vous n'y avez peut-être jamais vraiment fait attention, mais on entre toujours dans un avion de ligne par des portes situées sur la gauche de l'appareil. Aussi étonnant que cela paraisse, cette convention pourrait venir du Moyen-Âge, à une époque où l'on était loin d'avoir inventé l'avion.

À l'aéroport, l'embarquement des passagers se fait toujours par des portes situées du côté gauche de l'avion. Cette convention nous viendrait d'une époque bien lointaine, où l'avion n'avait pas encore pointé le bout de son fuselage… Au Moyen-Âge, les chevaliers, majoritairement droitiers, portaient leur épée sur le côté gauche, afin de pouvoir la saisir rapidement en cas de besoin. Ils se mettaient donc en selle, montant par le côté gauche du cheval, pour ne pas être gênés.

Cette tradition aurait traversé les siècles et perduré jusqu'à nos jours. « On constate que tous les avions de la Première Guerre mondiale avaient un marchepied du côté gauche, relate Lucien Robineau, ancien directeur du Service historique de l'armée de l'Air, sur le site AeronewsTV. On a continué comme ça par manque d'imagination ou parce que le cerveau humain est ainsi fait qu'on préfère la gauche à la droite… »

Une autre explication possible provient de la circulation automobile, où le conducteur est placé à gauche (quand on roule à droite, ce qui est le cas de la majorité des pays). Le pilote étant assis à gauche du cockpit, l'embarquement des passagers par la gauche lui permet de surveiller le bon déroulement du processus.

Certains avancent également la théorie des bateaux vikings : ces derniers avaient leur gouvernail à tribord (droite) et accostaient donc sur le quai par bâbord (du côté gauche).

Avions et aéroports configurés pour l'embarquement à gauche

Quoi qu'il en soit, tous les avionneurs européens et américains se sont mis au diapason lors de la Convention de Chicago signée le 7 décembre 1944. Depuis, les avions de ligne sont conçus pour un embarquement à gauche (avec notamment une porte plus grande) et les aéroports sont adaptés à cette configuration (pistes et passerelles d'embarquement).

Par ricochets, le chargement des bagages et de la nourriture se fait, lui, par la droite, tout comme le ravitaillement en kérosène. Cela permet au camion-citerne de ne pas croiser la route des passagers.

Dans les hélicoptères, curieusement, c'est l'inverse : on entre par la droite. Les petits avions de tourisme dont la verrière du cockpit coulisse vers l'avant, permettent, eux, de monter indifféremment par la droite ou la gauche. La plupart des avions commerciaux possédant deux sorties avant et arrière de chaque côté, il est néanmoins toujours possible d'emprunter une porte côté droit en cas de problème.

LE SAVIEZ VOUS!

Vous ne pouvez pas bloquer Mark Zuckerberg sur Facebook !

Vous pouvez bloquer n'importe qui sur Facebook, sauf le président-directeur général Mark Zuckerberg. Si vous essayez de le faire, vous aurez ce message « Désolé ! Le système de blocage est surchargé, Veuillez patienter quelques minutes et réessayez. » ou « Echec du blocage ».

AWS lance Snowcone, le dernier-né de sa gamme d'appareils connectés

Business : Snowcone permet aux utilisateurs de collecter, de traiter et de transférer des données vers le système AWS à partir d'environnements déconnectés.



Amazon Web Services a annoncé cette semaine la disponibilité générale de Snowcone, le dernier-né de sa famille "Snow" de dispositifs de calcul et de transfert de données. Snowcone permet aux utilisateurs de collecter, de traiter et de transférer des données vers AWS à partir d'environnements déconnectés.
L'appareil est conçu pour les conditions difficiles ou éloignées, qui manquent de connectivité à un réseau fiable, ou pour d'autres cas d'utilisation qui nécessitent une portabilité, comme les soins de santé, le transport, la logistique et les voitures autonomes. Pesant 1,5 kg, Snowcone est le plus petit de la gamme des appareils Snow et est également conçu pour fonctionner avec des drones, précise Amazon.
Snowcone comprend deux processeurs, 4 Go de mémoire, un accès câblé ou sans fil et une alimentation USB-C par cordon ou par batterie (en option). Selon Amazon, l'appareil offre suffisamment de puissance de calcul pour lancer des instances EC2 et pour faire fonctionner AWS Greengrass. Une fois chargés de données, les appareils peuvent être envoyés à AWS pour un transfert de données hors ligne ou reliés à DataSync pour un transfert de données en ligne.

Cas d'usage en expansion

« Depuis 2015, l'utilisation des appareils Snowball par les clients a considérablement augmenté, tout comme leur besoin d'un appareil encore plus petit et encore plus portable », explique Bill Vass, vice-président des services de stockage, d'automatisation et de gestion pour AWS.
« Avec plus d'applications fonctionnant en périphérie pour une gamme de cas d'utilisation en expansion, comme l'analyse des données des capteurs IoT et l'inférence de machine learning, le Snowcone d'AWS facilite la collecte, le stockage, le prétraitement et le transfert de données provenant d'environnements difficiles avec un espace limité vers AWS pour un traitement plus intensif. »

Avec le passage du traitement du cloud aux appareils, les capacités informatiques de pointe sont devenues un argument de vente de plus en plus important pour les fournisseurs de cloud. AWS a élargi son offre dans ce domaine depuis plusieurs années et a annoncé à la fin de l'année dernière une collaboration avec Verizon pour apporter la 5G à l'informatique de pointe. La société a déployé le Snowball Edge en 2016 pour le traitement local dans divers environnements physiques.

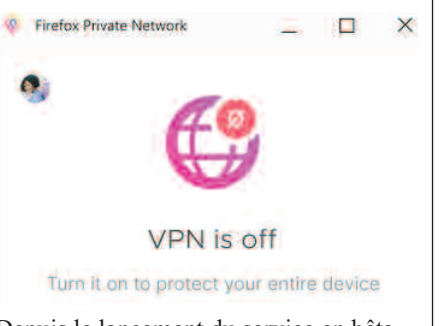
Mozilla va lancer un VPN « dans les prochaines semaines »

TECHNOLOGIE : Le VPN de Mozilla sortira de sa version bêta cet été. Et un client pour Mac devrait suivre. Actuellement, l'outil n'est disponible que pour Windows, Android, iOS et l'extension Firefox.
Mozilla vient d'annoncer que son très attendu service VPN (réseau privé virtuel) sera lancé cet été, c'est à dire « dans les prochaines semaines ». Le produit a également été rebaptisé, de "Firefox Private Network" à "Mozilla VPN". Ce changement de nom intervient après que Mozilla a développé son produit VPN à partir de l'extension initiale de Firefox vers un VPN complet, capable d'acheminer le trafic pour l'ensemble du système d'exploitation, y compris les autres navigateurs.
Actuellement, le VPN de Mozilla propose des clients pour les appareils sous Windows 10, Android, iOS et des Chromebook.
Mozilla a déclaré que les bêta-testeurs ont également demandé un client Mac, qui est dans les tuyaux, ainsi qu'une application pour Linux.
Lorsque le VPN de Mozilla sortira de sa phase bêta, le service sera dans un premier temps accessible aux utilisateurs américains uniquement. Néanmoins, Mozilla prévoit de lancer son VPN dans d'autres régions d'ici la fin de l'année. En ce qui concerne les frais mensuels, le fabricant du navigateur a déclaré qu'il « continuera à offrir le VPN Mozilla au prix actuel pour une durée limitée, ce qui vous permet de protéger jusqu'à cinq appareils sur Windows, Android et iOS à 4,99 $/mois ».



Utilisateurs de plus de 200 sur la liste d'attente

La toute première version du VPN de Mozilla a été lancé l'année dernière, en septembre. La version bêta n'était disponible que pour les résidents américains, mais Mozilla a indiqué que des utilisateurs de plus de 200 pays s'étaient inscrits sur sa liste d'attente.
Sous le capot, Mozilla a déclaré que son VPN fonctionne en routant le trafic web à travers un réseau de proxies de confiance. L'extension du navigateur VPN utilise des serveurs Cloudflare, tandis que le VPN complet utilise des serveurs Mullvad et le protocole VPN open source WireGuard – ajouté au début de l'année au noyau Linux.



Depuis le lancement du service en bêta l'année dernière, Mozilla a dû faire face à une foule de questions sur la façon dont le service fonctionnera. Le fabricant du navigateur a mis en place une FAQ détaillée et des pages d'assistance pour l'extension du navigateur et le produit VPN complet où les utilisateurs peuvent obtenir des réponses.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT



télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Culture Infos - Humour — TF1
Jeff Panacloc contre-attaque

22h10 Divertissement — France 2
On n'est pas couché

20h50 Série policière (2015 - Etats-Unis) — 6ter
Bones

21h34 Cinéma - Comédie - 2019 — CANAL+
Chamboultout

20h05 Magazine de société — W9
Enquêtes criminelles

19h50 Cinéma - Drame — CINE+ FRISSON
Allemagne - France - Espagne - 2006
Le parfum, histoire d'un meurtrier

19h50 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 7 - Épisode 1: Beauté volée
Elementary

21h38 Cinéma - Thriller — CINE+ PREMIER
Burn Out

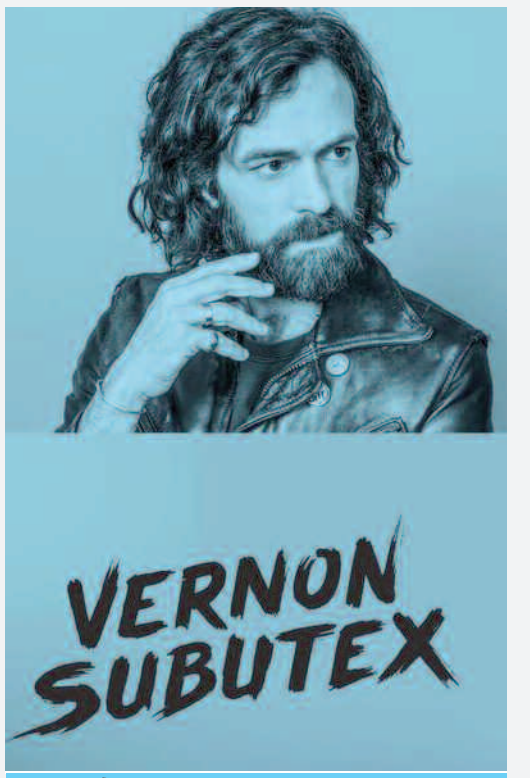
20h05 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h05 Cinéma - Film de science-fiction 2019 — CINE+ CINEMA
Gemini Man

20h00 Cinéma - Film d'aventures — CANAL+ family
Etats-Unis - 2009
Percy Jackson : le voleur de foudre

21h58 Jeu — TMC
Burger Quiz

19h58 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - France)
Saison 1 - Épisode 1:

21h50 Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)
Penny Dreadful : City of Angels

Alors que Lewis interroge Townsend, Tiago apprend que Josephina est devenue membre de la congrégation de soeur Molly. Peter, de son côté, rend visite à Linda à l'asile. Pendant ce temps au sein de la maison Kraft, Frank terrorise Tom et Trevor et Maria se démène pour les protéger l'enfant démoniaque...

16h00 Série dramatique (2019 - Grande-Bretagne)
Catherine the Great
Saison 1 - Épisode 1:

En 1762, à Saint-Pétersbourg, Catherine II parvient à détrôner son époux Pierre III avec l'aide de son amant l'aristocrate Grigory Orlov et règne désormais sur la Russie. Ce dernier désire l'épouser, mais l'impératrice refuse de partager le pouvoir. Elle se méfie également de propre son fils, le prince Paul qui a grandi qu'elle connaît peu.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:31	16:23	19:56	21:37
CONSTANTINE	03:26	12:36	16:26	19:59	21:38
ALGER	03:38	12:50	16:42	20:14	21:55
OUARGLA	03:53	12:41	16:21	19:52	21:22
CHLEF	03:48	12:57	16:47	20:20	21:58
MOSTAGANEM	03:54	13:02	16:52	20:24	22:02
ORAN	03:59	13:05	16:54	20:26	22:04

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6718 – SAMEDI 20 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	17°
Oran	28°	16°
Constantine	27°	15°
Ouargla	39°	24°

KHEIREDDINE ZETCHI :

«La FAF n'entrera jamais dans un conflit avec le MJS»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a refusé hier de polémiquer, en déclarant que l'instance fédérale n'entrait jamais en conflit avec le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a interdit récemment dans une circulaire tout changement interne au niveau des fédérations sportive à l'approche des élections.



«Cette action qui concerne la mise en conformité des statuts avait commencé il y a dix mois sur demande de la Fédération internationale (FIFA). Ces amendements ont débuté donc depuis longtemps, pour mettre les choses dans leur contexte. Je suis sidéré de voir des gens parler du fond. La FAF n'entrera jamais dans un conflit avec le MJS, les intérêts doivent primer : rechercher le point d'intersection dans l'intérêt du football national», a affirmé Zetchi sur les ondes de la Radio nationale.

Dans une circulaire adressée aux fédérations sportives le 8 juin, le MJS a indiqué qu'il était «formellement interdit de procéder à la moindre modification dans leurs règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électives».

Outre les règlements intérieurs, le MJS a formellement interdit aux fédérations de «modifier leurs systèmes de compétition, leurs règlements disciplinaires», ou même de «changer de poste aux cadres techniques» activant en leur sein.

Un nouveau système de compétition, dont la FAF a déjà validé le principe, en vue de la saison 2020-2021.

«Nous avons été destinataire de cette circulaire à l'instar de toutes les fédérations. Nous avons cette capacité à trouver des solutions. Nous tenons à éclairer l'opinion que ces statuts tendent à projeter le football national vers le futur. Je tiens à signaler que cette circulaire n'a pas d'effet rétroactif, donc le système de compétition, approuvé déjà par les membres de l'AG, sera maintenu», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Depuis notre arrivée à la FAF, nous avons toujours entretenu de bonnes relations avec toutes les institutions de l'Etat, dont le MJS, il existe des relations cordiales. Ceci, ne nous empêche pas de discuter sur les statuts et la reprise du championnat, à partir de là, je rassure en tant que premier responsable du football que les relations sont bonnes avec le MJS et le seront toujours «.

Tout en dénonçant «une cabale», le président de la FAF a démenti toute intention d'exclure les membres de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) de l'assemblée générale, évoquant notamment «un grand mensonge».

«Il s'agit d'une véritable cabale qui s'est déchaînée depuis quelques mois, il est important dans les moments stratégique de dénoncer, c'est une volonté claire de déstabiliser la FAF. Je dénonce ceux qui ont choisi d'instrumentaliser le football, les attaques contre la FAF et ma personne avaient commencé au début de mon mandat. Fort heureusement, ils ne sont pas nombreux. Dire que l'équipe du FLN est exclue de l'AG relève de la honte. Je ne demande à personne de me soutenir, mais d'être derrière la FAF qui représente l'Algérie. Comment peut-on rapporter un mensonge aussi grand comme l'exclusion de l'équipe du FLN, dont les membres (8) sont individuellement membres de l'AG avec droit de vote», a-t-il souligné.

Zetchi a tenu à faire la lumière sur les principaux statuts, ces derniers seront exposés aux membres de l'assemblée générale pour amendement, lors d'une session extraordinaire (AGEx). «Pourquoi les joueurs actifs ne sont pas représentés au sein de l'AG ? Pourquoi nous n'avons pas permis aux joueurs de créer leur syndicat ? Ce volet existe dans les nouveaux statuts. Il y a aussi la séparation des pouvoirs : remettre le pouvoir législative à l'AG, et le pouvoir exécutif à la FAF, ce qui n'était pas le cas auparavant, il s'agit d'une réparation de fond. Il y a aussi l'indépendance des commissions juridictionnelles, qui doivent être élues par l'AG, et non pas désignées. Limiter l'âge du président à 70 ans est proposé sans aucune arrière-pensée. La limitation des mandats est un principe qui existe déjà même au niveau de la Fifa, dans l'objectif d'instaurer l'alternance. Ce sont des principes fondamentaux qui ont été apportés aux statuts».

Enfin, Zetchi s'est dit engagé à travailler en «symbiose» avec le département ministériel, dans» l'intérêt du football national». «Nous avons cette conviction avec le MJS, d'être toujours en partenariat et en symbiose dans l'intérêt de notre football. Cet amendement des statuts n'est pas une décision du BF, il y'aura une AGEx pour amender ou non ces statuts, qui sont conformes à la loi algérienne. Nous sommes dans une démarche institutionnelle, dans le strict respect de la loi de la République», a-t-il conclu.

S. S.

CONTREBANDE

Saisie de plus de quatre quintaux de kif traité à Naâma

PLUS de quatre quintaux de kif traité ont été saisis mercredi à Ain Safra dans la wilaya de Naâma, suite à une patrouille de fouille et de recherche menées par des Gardes-frontières, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des Gardes-frontières font saisi, le 17 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 32 kilogrammes et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de la commune de Sfissifa, daïra de Ain Safra, wilaya de Naâma en 2ème Région militaire(RM)», précise la même source. Dans le même contexte, «des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen et Ain Temouchent en 2ème RM, Constantine et Bordj Bou Arréridj en 5ème RM, dix (10) narcotrafiquants et saisi 82,5 kg de kif traité et 9 841 comprimés psychotropes, tandis qu'un (01) contrebandier en possession de 89 400 comprimés de différents médicaments a été arrêté à Ouargla/4ème RM», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar/6ème RM et Djanet 4ème RM, 48 individus et saisi deux (02) camions, trois (03) véhicules tout-terrain, 230 tonnes de denrées alimentaires, 3 800 litres de carburants, 12,5 tonnes de ciment destinées à la contrebande ainsi que 143 sacs de mélange de pierres et d'or, 13 groupes électrogènes, 14 marteaux-piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux et des équipements de détonation servant dans les opérations d'orpaillage illicite». **S. N.**

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 43 dollars

LES PRIX du pétrole amorçaient le dernier jour de la semaine en hausse, soutenus par le sérieux affiché par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sur fond d'optimisme côté demande.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 42,78 dollars à Londres, en hausse de 3,06% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain WTI pour le mois de juillet gagnait 3,45%, à 40,18 dollars. Les deux indices de référence se rapprochent de leurs niveaux du 8 juin, à 43,41 dollars le baril pour le Brent et 40,44 dollars pour celui de WTI, les plus hauts atteints depuis la forte chute des cours du début au mois de mars.

«La demande continue de montrer des signes d'amélioration tandis que les membres de l'Opep et leurs alliés se sont engagés à respecter leurs engagements en matière de réduction de l'offre», a résumé Fiona Cincotta, analyste.

Les 13 membres de l'organisation pétrolière et leurs 10 partenaires, dont la Russie, se sont retrouvés jeudi par webcams interposées pour une réunion du Comité de suivi de l'accord de l'Opep (JMMC) sur la réduction de leur production.

Ce comité est chargé d'évaluer «de près» tous les mois «les conditions du marché de l'énergie, les niveaux de production et de conformité» à l'accord en vigueur de la part de chacun des signataires et ce, jusqu'à la prochaine réunion ministérielle début décembre. Dans ses conclusions publiées à l'issue de la réunion, l'organisation a «réitéré l'importance capitale que tous les pays participants atteignent 100% de leurs objectifs et compensent tout manquement aux mois de juillet, août et septembre». L'Irak et le Kazakhstan, qui font partie des mauvais élèves, ont déjà fourni à l'Opep «des calendriers de compensation», a-t-elle précisé. «Et les autres retardataires comme le Nigeria et l'Angola ont jusqu'à lundi (22 juin) pour soumettre leurs propositions», a ajouté Helima Croft, analyste.

Les pays signataires de l'Opep+ se sont engagés en avril puis en juin à réduire leur production de 9,7 millions de barils par jour pendant trois mois, de mai à juillet.

De plus, la «solidité» des cours du brut, «contrairement à d'autres classes d'actifs, suggère que les prix sont soutenus par des acheteursphysiques, et non par des acheteurs spéculatifs» a indiqué Jeffrey Halley, analyste.

M. B.